

Conseiller en prévention – niveau 2

L'Entreprise de Travail Adapté Nekto recherche un conseiller en prévention-niveau 2 (H/F).

Vos tâches entre autres (à effectuer dans le respect des valeurs de l'entreprise Nekto) :

- Mettre en place la démarche sécurité de l'entreprise et en assurer la gestion opérationnelle
- Assurer le secrétariat du Comité pour la Prévention et la Protection du Travail (CPPT)
- Analyser de façon permanente les risques : mettre en place et assurer le suivi du système de gestion dynamique des risques
- Réaliser les analyses de risques pour lieux et postes de travail (y compris activités extérieures)
- Réaliser les analyses de risques pour les travaux et chantiers réalisés par une entreprise extérieure chez Nekto
- Rédiger le plan global de prévention et le plan annuel d'action (gestion dynamique des risques)
- Avoir le souci permanent de l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des travailleurs
- Assister l'employeur dans l'application des mesures visées par la loi sur le bien-être et conseiller à ce sujet l'employeur et les travailleurs en vue du respect de l'application de la législation
- Assurer la gestion et le fonctionnement du service interne de prévention
- Respecter la procédure mise en place au sein de l'entreprise pour l'achat des équipements de travail et des équipements de protection individuelle
- Gérer, archiver et classer les notifications qui, en application de la loi et de ses arrêtés d'exécution, doivent être adressées à l'autorité
- Rédiger des avis obligatoires et des recommandations sur l'acquisition de nouvelles machines, des équipements de travail, des équipements de protection collective et individuelle et rédiger des instructions d'utilisation
- Rédiger le rapport annuel du SIPP
- Rédiger les procédures et les faire appliquer sur le terrain via un audit interne
- Assurer un support aux contremaîtres au niveau de la sécurité et réaliser des actions de formation et de sensibilisation
- Participer à l'étude des facteurs qui ont une influence sur l'apparition des accidents ou des incidents ainsi qu'à l'étude des causes déterminantes de tout accident ayant entraîné une incapacité de travail
- Gérer les relations avec les SEPP
- Mettre à jour les plans incendie et évacuation
- Exécuter toutes les autres missions qui sont imposées par la loi et le code du bien-être notamment la veille technologique et réglementaire

Votre profil :

- Au minimum un diplôme de bachelier
- Titulaire d'un diplôme de conseiller en prévention niveau II ou être dans les conditions pour l'obtenir rapidement
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un domaine industriel

- Bonnes connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook, Powerpoint)
- Très bonnes connaissances de l'ergonomie des postes de travail
- Maîtrise de la législation belge en matière de bien-être des travailleurs
- Capacité à réaliser un planning et un rapport de réunion
- Capacité organisationnelle
- Capacité d'assurer le suivi des dossiers de façon autonome
- Compétence en communication
- Orienté « terrain »
- Permis B

Votre contrat :

- Un contrat à durée indéterminée
- Engagement le plus rapidement possible

Les candidatures sont à adresser à l'attention du directeur, M. Hugues PROCUREUR, sur job@nektob.be.

*

* *

Mission de Nekto :

La mission de Nekto est d'offrir à des personnes handicapées un emploi utile et rémunérateur tout en maximisant leur bien-être au travail par les moyens suivants :

- Valoriser au maximum les compétences des membres du personnel ;
- Adapter et aménager les postes de travail aux exigences de productivité ;
- Offrir et organiser une formation continue qui développe les potentialités en prenant notamment en compte les difficultés liées au handicap ;
- Favoriser la promotion des travailleurs au sein même de l'entreprise.

Valeurs qui guident notre mission : respect et tolérance, écoute, confiance, efficacité et qualité.